

Les massacres de Sétif-Guelma en mai 1945

Par Maurice Faivre

Un exemple de désinformation historico-médiatique

La déclaration - malencontreuse et mal informée - de l'Ambassadeur de France à Sétif, le 27 février 2005, n'en finit pas de faire des vagues. Elle a été exploitée par l'ensemble de la presse algérienne, par le Président Bouteflika dans ses messages antifrançais du 19 mars et du 8 mai, par la Ligue des Droits de l'Homme, le PC et les historiens anti-colonialistes qui font campagne pour la repentance unilatérale de la France. Elle accompagne la protestation des professeurs d'Histoire contre la Loi du 25 février 2005, et les déclarations xénophobes des *indigènes de la République*.

Les sources.

Nombreux sont les historiens, français et algériens⁽¹⁾, qui ont fait et refait l'histoire de ces événements. Les uns, dès 1949, se sont apitoyés sur les victimes européennes, en dénonçant la sauvagerie des insurgés; plus tardivement, les apôtres du nationalisme algérien, ont accusé l'armée française et les milices civiles d'avoir conduit une répression inhumaine contre le peuple algérien, un véritable génocide. Plus rares sont ceux qui ont recherché une vision impartiale des événements, en s'appuyant sur toutes les sources disponibles : - les archives des autorités civiles et militaires - les enquêtes confiées à des arbitres non partisans (le général Tubert et le Commissaire Bergé) - les témoignages des victimes des deux camps, avec une certaine réserve en ce qui concerne les récits recueillis 50 ans plus tard auprès des militants des deux camps.

Déroulement de l'insurrection.

L'historien Mahfoud Kaddache en fait une relation honnête, que confirment les archives militaires. Il explique qu'à la suite de la déportation de Messali Hadj à Brazzaville en avril 1945, le bureau clandestin du parti messaliste (le PPA) est décidé à démontrer sa représentativité. Après les manifestations du 1er mai, marquées par des heurts avec la police à Alger et Oran, il décide d'organiser le 8 mai des manifestations pacifiques visant, sous prétexte de célébrer la victoire sur le nazisme, à réclamer la libération de Messali. Les cellules du parti préparent cette manifestation en fabriquant des drapeaux et des banderoles qui revendiquent *une Algérie libre et indépendante*. Les manifestations sont donc politiques, elles ne sont pas spontanées.

A Sétif, déterminés à ne pas respecter les consignes pacifiques du Bureau d'Alger, les chefs locaux se préparaient à une action armée et les masses rurales étaient venues au marché du mardi, munies de gourdins et de *boussaadis* en vue du *Djihad*.

Alors que les autorités administratives interdisent les manifestations à Alger ou Constantine, elles les tolèrent à Sétif et Guelma, à condition qu'il n'y ait ni drapeau ni

pancarte. C'est parce que les militants du PPA, noyant ceux des *Amis du Manifeste et de la Liberté* (AML de Ferhat Abbas), ne respectent pas cet engagement, qu'il se produit des heurts avec la police, le 8 mai vers 9 h. à Sétif, vers 18h. à Guelma.

A Sétif, il paraît difficile de savoir qui a tiré le premier, mais il est certain que le scout porte-drapeau a été tué, et qu'il s'en est suivi des appels à *tuer les Européens* (27 victimes). Le calme fut rétabli à 11 heures du matin. L'annonce de la répression, répandue dans la Kabylie des Babors, entraîna des *appels au djihad* dans le but de venger les frères; plusieurs villages furent occupés par les kabyles insurgés : Kherrata, Amoucha, Périgotville, Sillègue et Chevreul, où ils se livrèrent à des destructions et à de graves violences (37 tués et une dizaine de viols(2)).

A Guelma, l'interruption de la manifestation par le sous-préfet Achiary, le 8 mai au soir, entraîna le 9 mai des massacres d'Européens dans les villages et les fermes isolées, et l'investissement de la ville par des groupes de choc de 30 à 200 hommes armés, venus de Sedrata, Oued Zenati, Ain Beida, Khenchela et Tébessa. Renonçant à engager les compagnies de tirailleurs contre leurs frères musulmans, Achiary constitua le 9 mai une *garde civique* à base de gaullistes et de syndicalistes, disposant de 70 fusils de guerre; renforçant la gendarmerie et la police, cette milice interdit la pénétration en ville des commandos extérieurs, mais se livre à de nombreuses exécutions sommaires.

"Prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer tous les agissements anti-français d'une minorité d'agitateurs", tel est l'ordre du général de Gaulle. Les chefs militaires (Général Martin commandant le 19ème CA, général Duval commandant la Division territoriale de Constantine, colonels Bourdila et Monniot à la tête des Subdivisions de Sétif et Bône) ne font qu'exécuter cet ordre. Ils n'ont pas été surpris, ils s'attendaient à des manifestations, mais manquaient de moyens d'intervention rapide. Ils firent donc appel à quelques renforts de légionnaires, de tirailleurs et de sénégalais, venant d'Oranie, de Tunisie et du Maroc, ainsi qu'à la marine et à l'aviation. Environ 10.000 hommes furent engagés dans le Constantinois, appuyés par 12 bombardiers basés à Ain Arnat et 12 à Djedeida en Tunisie, par un croiseur, un torpilleur et trois escorteurs de la marine au large de Bougie et Djidjelli. L'état de siège fut proclamé le 9 mai.

A l'exception de Périgotville, Sillègue et Chevreul où l'armée se heurta à des résistances armées, le calme fut rapidement rétabli dans la région de Kherrata, les insurgés prenant la fuite à l'arrivée d'un seul half-track. A Guelma en revanche, il fallut trois jours pour que les unités militaires reprennent le contrôle de la zone insurgée. Les insurgés ont en effet évalué la menace avec lucidité : « *Le canon ne fait du mal que dans la maison, l'avion, ça ne dure pas longtemps, le soldat a un fusil comme toi, s'il avance tu tires et tu t'en va, mais les chenilles, rien à faire, ça passe partout et ça crache le feu très loin* » .

Les interventions immédiates furent suivies d'opérations de fouille des massifs du Babor et du Mahouna, qui tombèrent dans le vide et ne découvrirent que des dépôts de vivres. Les populations insurgées furent invitées à participer à des cérémonies humiliantes de pardon (*l'aman*), suivies de prières récitées par les muftis.

Des plans d'attaque de Constantine et de Bône furent déjoués, et une insurrection générale, fixée par le PPA au 23 mai, fut annulée par crainte de la répression; mais le contre-ordre ne fut pas reçu partout; des arrestations furent opérées à Saida, Haussonvilliers, Cherchell, et au douar Iraten.

La bataille des chiffres.

Comme l'écrit Stéphane Courtois, auteur du *Livre noir du communisme, le comptage des victimes est un des éléments importants de l'appréciation historique*. On admet le chiffre de 102 Européens dont 14 militaires tués par les émeutiers, mais les évaluations divergent sur les victimes de la répression.

Or les médias les plus modérés ont retenu le chiffre de 15 à 20.000 victimes de la répression de ce soulèvement. L'ancien premier ministre Abdesselam ayant estimé que le chiffre de 45.000, officiellement déclaré par le PPA en 1951, était un argument de propagande, on se réfère à un papier non signé et non daté trouvé dans les archives d'outre-mer à Aix-en-Provence (l'auteur de cette découverte vient d'ailleurs de doubler son estimation dans *le Monde* du 8-9 mai, ce qui prouve bien qu'il n'est pas sûr de lui). D'autres historiens inventent un rapport de 100 Arabes tués pour une victime européenne, moderne adaptation de la loi du talion selon les critères de la shoah.

Le commandement militaire fit une estimation précise de 2.628 tués : 1.500 par les forces civiles, 755 par les unités terrestres, 173 par la Gendarmerie, 200 par l'Aviation et 4 par la Marine. Le dégagement des villages au nord de Sétif a fait 250 victimes, et 150 autour de Guelma. La Marine est intervenue pour interdire la coupure de la route Bougie - Cap Aokas, elle a dispersé quelques rassemblements par des tirs d'intimidation. L'armée de l'air a effectué des vols d'intimidation dans la Kabylie des Babors, et est intervenue par le feu contre les groupes armés de Guelma et contre les villages environnants : Héliopolis, Millesimo, Petit, Nador, Kellermann, Nador et Gounod.

Les estimations connurent alors une inflation hyperbolique. Un tract de l'Humanité du 20 mai, fondé sur de prétendues déclarations d'officiers, indique un chiffre de 6 à 8.000 tués. Le chiffre de 5 à 6.000 est repris par Ageron; mais le major Rice de l'OSS l'estime exagéré. L'évaluation du PCA (15 à 20.000) et des trotskistes (35.000), précède celle de la Fondation de Bachir Boumaza, devenue la vérité officielle de l'Algérie (45.000). Les oulamas et le journal *El Moudjahid* sont allés jusqu'à 80.000. C'est davantage que le nombre des manifestants, qui ne dépasse pas 50.000. Pour eux, le génocide est évident !

Les estimations partielles des enquêteurs sont plus modérées. Pour Sétif, le général Tubert indique 20 à 40 morts, ce qui est loin du massacre décrit par Kateb Yacine en 1984. Les archives du PPA inventoriées par Kaddache et Ainad Tabet indiquent 447 fusillés à Guelma, chiffre réduit par Bergé à 3 ou 400. Rappelé par le gouvernement, Tubert n'a pas dépassé Constantine, mais il indique que les musulmans de Guelma prétendent avoir eu 7 à 800 tués, chiffre repris par Ferhat Abbas. Pour Chevreul, Kaddache indique 127 tués et Mekhaled 375 ; pour Kherrata, on recueille des témoignages de 10 à 45 fusillés, et de 30 pour Amoucha.

L'addition de ces chiffres partiels aboutit à un total de 2.000 à 3.000 tués. 3.000 tués sur 50.000 manifestants disposant de 700 fusils de guerre et 12.000 fusils de chasse, c'est beaucoup, c'est trop, mais ce n'est pas un génocide ; ce fut sans doute une réaction de panique face à la violence des émeutiers qui assaillaient les fermes et les villages avec le dessein de *tuer les roumis*. C'est encore la peur qui provoqua le communiqué du parti communiste, exigeant de *passer par les armes les instigateurs de la révolte*, dénoncés comme des *provocateurs hitlériens*. On sait en effet que les cégétistes participaient activement aux milices dites de colons. Le parti communiste semble oublier aujourd'hui qu'en 1945 il avait condamné le soulèvement nationaliste, qu'il attribuait à des provocateurs hitlériens liés à de gros colons fascistes. Jusqu'alors il soutenait les intérêts coloniaux de la France et la politique réformiste du Comité français de Libération nationale. Ce n'est qu'en juillet 1946 qu'il effectuera un virage en prenant parti pour une *Nation algérienne en formation*.

Le général Martin a constamment démenti les évaluations des nationalistes, en se référant aux tickets de rationnement, dont la diminution en juin n'a pas été massive. Un autre argument est celui des orphelins, dont 1.370 sont inventoriés avec précision ; pour une moyenne de 4 enfants par famille, cela donne 340 chefs de famille. Enfin un décompte des disparus, effectué au moment de l'amnistie, en mars 1946, indique un chiffre de 142, dont un certain nombre se sont enfuis en Tunisie.

Les excès de la répression

Alors que Achiary reconnaît n'avoir ordonné que 11 exécutions, il n'est pas douteux que la milice de Guelma se livra à des exécutions sommaires et à des représailles collectives, qui lui furent reprochées par plusieurs officiers (Schmidt, Mignotte, Gobillot, Morache) et par le ministre Tixier de l'Intérieur; elles sont confirmées par le Commissaire principal Bergé, et par le préfet Lestrade-Carbonnel : « *Je couvre tout, même les sottises* ». Le registre d'écrou de la prison, qui n'est pas tenu à jour, confirme les disparitions. Le 7 juin, le général Duval dissout les milices, dont le général Martin étudie la transformation en *gardes territoriaux*.

Dans ce genre de conflit, où les soldats constatent des atrocités, les bavures étaient inévitables. Les pillages furent sanctionnés quand ils furent connus. Mais les ordres des chefs militaires étaient très stricts. Les colonels Bourdila et Monniot donnent *l'ordre formel de ne pas ouvrir le feu, sauf en cas de légitime défense*. Dès le 12 mai, le général Duval interdit le tir des avions, il prescrit *d'agir par intimidation, d'éviter les représailles*, et de *ne pas détruire les mechtas*. Le 19 mai, il demande que l'on prenne *contact avec les dissidents, pour éviter les effusions de sang*. Il ordonne le 20 mai une enquête sur *les représailles des militaires et des civils.. Les pertes, écrit-il engendrent le mépris et la haine*. Il demande enfin que *l'on désengorge les prisons*.

Son but est de rétablir la paix et la confiance, ce que confirme son message final : « *Je vous donne la paix pour dix ans, à vous de vous en servir pour réconcilier les deux communautés* ». A son départ de Constantine en novembre 1945, il reçoit la visite du Cadi Ben Saci, accompagné du Comité de rapprochement franco-musulman, qui lui expriment *la reconnaissance de la grande masse des musulmans, sensibles à l'intérêt affectueux qu'il leur a témoigné en toutes circonstances et à ses efforts humains pour ne pas confondre les innocents avec les coupables lors des troubles de mai*. Les anciens combattants musulmans lui adressent des messages

de fidélité, et le maréchal Juin fait l'éloge d'une très belle âme, studieuse et réfléchie...allant d'instinct aux épreuves les plus difficiles, celles qui requièrent le plus de maîtrise de soi.

Le rapporteur Toujas de la loi d'amnistie précise ce que fut la répression judiciaire: 4.500 arrestations, 99 condamnations à mort dont 22 ont été exécutées, et 329 condamnations aux travaux forcés. Au moment où le Commissaire du gouvernement, le colonel Halpert se suicide (pour des raisons non élucidées), son collègue Berger-Vichon déclare que les Cours martiales jugent avec les mêmes garanties juridiques que les tribunaux militaires, à l'exception du recours en cassation.

Contre et semi-vérités

Certaines affirmations des historiens, des témoins et des journalistes sont des contre-vérités, d'autres restent à vérifier. Citons-en quelque-unes, dans le désordre :

- le communiste Roger Esplandeu décrit le nord de Sétif comme *un vaste cimetière* ; son collègue Michel Rouzé décompte 5.000 fusillés à Guelma,
- le tir des canons de marine sur Kherrata (par dessus le Takoucht, à 1.896m) est observé par CA Julien, Aït Ahmed et les Algériens du PPA,
- le même Aït Ahmed dénonce les *villages rasés du Babor*, alors que les habitants de ce massif n'en ont aucun souvenir,
- le colonel Jouhaud est cité par J.Jurquet comme un des pilotes des bombardiers; or il était en service à Lyon-Bron,
- le rapport Tubert ne fait pas état d'une évaluation de 15.000 victimes de la répression, qui lui est attribuée par J.Ferniot et le colonel Groussard,
- le général Jacquin estime que 800 musulmans fidèles à la France ont été tués par les insurgés,
- le maire de Sétif Deluca accuse son adjoint d'avoir tiré sur lui; or l'un de ses adjoints est l'avocat Mostefaï, que le Commissaire Raybaud accuse d'avoir livré des armes aux rebelles de Perigotville,
- selon Ouzegane, les FTP débarqués à Alger auraient refusé d'agir contre les insurgés,
- le film de Lalaoui, réalisé sous le conseil scientifique de Benjamin Stora a été critiqué par JC Jauffret comme une désinformation partisane de la thèse de B.Mekhaled,
- A.Rey-Goldzeiger observe les avions qui le 8 mai survolent Alger et voit les bombes tomber au-delà du Djurdjura, à plus de 200 km. Elle décuple le nombre des victimes musulmanes, et des soldats engagés dans la répression. Plus lucidement, elle admet que *les rumeurs, souvent fantaisistes mais toujours inquiétantes, alimentent les*

fantasmes des militants (p.336). L'amnistie de mars 1946 n'efface pas la haine qui oppose *deux camps ennemis*. Le djihad est devenu une *arme de guerre civile*.

- certains commentateurs de la répression de Sétif et de Guelma ont fait référence aux nazis, aux fours crématoires et au procès de Nuremberg. Il faut se méfier des fausses analogies historiques. Le message xénophobe et ultra-nationaliste diffusé à Sétif le 19 mars et le 8 mai 2005 rappelle un autre Nuremberg, pas celui du procès, mais celui de la manipulation des foules.

Les jugements des responsables

Dans son rapport, le général Duval souligne le rôle de Ferhat Abbas, qui *sournois et insidieux* s'appuie sur les oulémas, contacte le PPA et veut *faire payer aux Français les fautes de 100 ans de colonisation*. Il est vrai que le leader algérien a été en prison pendant un an après l'émeute. Ce n'est pas lui qui a fomenté l'insurrection, mais il craignait de *se laisser déborder par le PPA*. Dans son testament, publié en 1994, il porte un jugement négatif sur "*les organisateurs d'émeutes, ceux qui avaient poussé à la violence des paysans désarmés...les hommes à courte vue qui prêchaient la révolte sans savoir où elle mène... ceux qui tels des chiens sauvages se sont jetés sur Albert Denier, le secrétaire de la section communiste auquel un salaud sectionna les mains à coups de hache*". Plus tard, il s'inclina publiquement devant les morts *musulmans et amis français*.

Le rapport du général Martin condamne *la sauvagerie* des émeutiers. *Fanatiques et racistes*, ils n'avaient heureusement *pas de plan d'action simultanée* et manquaient d'armement. La révolte est restée locale (Guelma se soulève en ignorant Sétif).

Le colonel Monniot conclut que *l'attitude ferme des autorités a ramené dans les esprits un respect salutaire de la souveraineté française*. Mais il observe que *l'indigène s'est replié sur lui-même et n'a pas renoncé. Les témoignages de non-renoncement sont donnés chaque jour...On entend les consignes suivantes : l'affaire a raté mais on la reprendra*. L'historien Ageron note que *la tentative insurrectionnelle avortée en mai 1945 devait servir de répétition générale à l'insurrection victorieuse de 1954 -1962*.

Exprimant l'opinion des combattants d'Afrique française du Nord, leur Délégué général estime que *la répression après le 8 mai s'est avérée nécessaire par la multiplication des assassinats... et par la crainte inspirée par la sauvagerie des émeutiers. Dans ces conditions...la démarche vers une repentance serait non seulement humiliante pour la France et celui qui l'incarnait alors, le général de Gaulle, mais aussi insultante pour les rapatriés, les Anciens Combattants et les Harkis*.

Maurice FAIVRE